



## L'ERI®, un lieu d'échanges où sont organisées...

 des réunions débats sur les thèmes les plus fréquemment abordés par les malades et les familles : chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie, alimentation, fatigue, douleur, reconstruction mammaire, esthétique, retentissement psychologique... Les thématiques sont proposées en accord et en collaboration avec les équipes soignantes ;

 des réunions de convivialité : réunions d'échanges entre malades.



Communication - CHU de Poitiers - juillet 2009

Centre hospitalier universitaire de Poitiers  
Pôle hospitalo-universitaire régional de cancérologie  
Espace de rencontres et d'information - ERI®  
2 rue de la Milétrie - BP 577  
86021 POITIERS Cedex - Téléphone 05 49 44 30 00  
sylvie.aubert@chu-poitiers.fr



L'ERI®, concept fondé en 2001 par la Ligue nationale contre le cancer, sanofi-aventis France et l'Institut en cancérologie Gustave Roussy


## L'ERI<sup>®</sup>, un lieu d'information où l'on peut trouver...





Né d'un partenariat entre la Ligue nationale contre le cancer, sanofi-aventis et l'institut en cancérologie Gustave Roussy, l'ERI<sup>®</sup> du CHU de Poitiers répond à un besoin exprimé par les malades au cours des états généraux des malades atteints de cancer, organisés en France pour la première fois en novembre 1998, par la Ligue nationale contre le cancer :

**« Etre écouté, pouvoir formuler ses questions, se sentir compris et soutenu ».**


L'espace de rencontres et d'information est un lieu dédié à l'échange, l'information et l'écoute des patients et de leurs proches sur la pathologie cancéreuse, ses intervenants et sa prise en charge.

 **des informations** sur la maladie en général, ses traitements et leurs effets secondaires, ses aspects sociaux ;


 **des renseignements** sur les ressources internes et externes au CHU de Poitiers en cancérologie ;

 une orientation vers diverses **associations de soutien et d'aide** locales et/ou nationales ;

 un **accompagnement et une écoute** à toutes les étapes de la maladie ;

 **des contacts** avec des organismes locaux et/ou d'Etat (centres sociaux communaux, caisses d'allocations familiales, caisses de sécurité sociale...);

 différents **supports d'information** (supports papier, Internet...);

 un **accès libre à Internet** comprenant un ensemble de sites recommandés.

